

I. Congrès de L'Internationale Humaniste

Rapport du bureau de la coordination

Antécédents et recommandations

Les travaux préalables à la réalisation de ce Congrès furent réalisés par une commission de coordination des activités des différents Partis Humanistes en cours de formation réunis en 1984 à Madrid. Cette réunion eut lieu le 1er mai à l'occasion du point culminant de la campagne européenne contre le chômage.

A cette époque, l'unique courant qui parlait d'humanisme dans l'action politique et avait un caractère international, était celui représenté par ces partis qui commençaient à se développer avec les difficultés propres aux commencements. Ces premiers partis n'ont pas eu pour base l'action corporatiste ni l'action étudiante. Ils ne sont pas non plus le fruit d'autres structures politiques et ne se sont pas organisés par rapport à des leaders provenant de groupes politiques. Leurs débuts étaient en relation avec des associations culturelles préoccupées par l'étude du développement humain et des processus sociaux.

Sur la base de :

- Considérer l'être humain comme valeur centrale de toute organisation sociale et de rejeter par la même toute forme de discrimination générée par différents types de violence ;
- Etablir le principe d'option comme une expression concrète de la liberté dans le champ politique ;
- Mettre en avant le principe de solidarité dans les relations de travail (qui trouve son expression dans les formes coopératives, de cogestion et d'autogestion) et d'adopter la méthodologie de la non-violence comme forme d'action politique.

Ces partis initiaux ont défini des propositions d'action pour la diffusion de ces idées de principes et pour favoriser la formation de nouveaux partis humanistes dans différents pays.

En juin 1985 eut lieu une réunion à Rio de Janeiro dans laquelle fut coordonnée l'action des divers partis humanistes déjà constitués et de certains autres en voie de formation.

En janvier 1987, dans une réunion tenue à Bombay, on examina l'accomplissement des objectifs et on établit un calendrier d'actions devant être réalisées à l'échelle internationale comme ce fut le cas de la campagne contre l'Apartheid en Afrique du Sud, qui fut lancée en octobre de la même année.

Depuis, de nombreuses rencontres régionales ont permis de coordonner et de continuer l'action ; depuis, la participation aux élections dans divers pays a commencé ; depuis, il y a eu la lutte contre des régimes dictatoriaux comme ceux de Stroessner au Paraguay et de Pinochet au Chili...

Tout cela a eu lieu et fait partie de l'histoire du Parti Humaniste, mais pour autant cela ne permet pas de donner une image complète de tout ce qui a été effectué.

Déjà en janvier 1988 à Rome la création d'un organisme international était devenue nécessaire. Là fut décidé de configurer un bureau de coordination pour la réalisation du premier Congrès International Humaniste qui aurait lieu à Florence en janvier 1989.

Et nous y sommes....

Ce bureau de coordination au moment de cesser ses fonctions présente les documents fondateurs suivants, à savoir :

- Déclaration de principes ;
- Thèses du Parti Humaniste ;
- Bases de l'Action Politique ;

- Proposition d'incorporation de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- Statuts de l'Internationale Humaniste.

Ce bureau de coordination propose de plus que soient prises en compte les recommandations qui suivent. Recommandations

1. Que le caractère de l'Internationale ne soit pas, dans l'absolu, exécutif mais qu'il serve à la coordination des activités et à une meilleure intelligence commune de ses pays membres.
2. Que tout le pouvoir décisionnel de l'Internationale émane d'une Assemblée Générale et que celle-ci conserve la faculté de corriger, rectifier et modifier les situations non prévues au moment de lancer les actions.
3. Qu'il existe une fonction de mise en place des décisions de l'Assemblée, nommée "Conseil Général" et que ce Conseil soit de direction collégiale et tournante.
4. Qu'il y ait des élections internes au minimum tous les deux ans dans les partis nationaux.
5. Que la situation interne de conflit d'un parti d'un pays ne puisse prétendre être résolue par l'Internationale, pas plus que pourrait être décidé par l'Internationale un conflit entre deux partis humanistes de pays distincts. Néanmoins c'est le rôle de l'Internationale d'assumer un caractère de médiateur à la demande des partis.
6. Que s'instaure la pratique de la Démocratie interne se basant sur la pluralité des listes et sur la participation effective des minorités à partir de 1 % des voix obtenues dans les élections internes. L'exercice du respect des minorités est basé sur notre conception du dépassement de l'ancien par le nouveau. Ceci est basé de plus sur la primauté du futur sur les actions qui se réalisent dans une situation déterminée ; ceci est basé sur l'ouverture des probabilités en faveur du fait que les phénomènes naissants deviennent des orientations de processus futur. En somme, ceci est basé sur l'idée élémentaire que tout ce qui naît, naît petit. Et cette idée s'oppose aux pratiques qui n'acceptent comme valeur que ce qui est grand et que ce qui est installé. Pour les mêmes raisons nous comprenons que l'ampleur qu'ont nos différents partis obéit à leurs différents moments de processus et à des conjonctures du milieu dans lequel ils évoluent et que ces faits ne représentent pas des différences qualitatives substantielles.

Ces brèves Recommandations que nous venons de prononcer sont accompagnées par les documents que nous avons précédemment mentionnés et que nous remettons formellement à cette première Assemblée Générale de l'Internationale Humaniste.